

DEPARTEMENT DU CALVADOS



MAIRIE

DE

**MAY-SUR-ORNE**

☎ 02.31.79.80.93.

☎ 02.31.79.56.55.

## **Compte-Rendu du Conseil Municipal De MAY SUR ORNE**

**Séance du  
Jeudi 15 Janvier 2009**

Convocation du 12/01/2009

Le Jeudi 15 Janvier 2009, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Monsieur Martial DESFLACHES, Maire.

Etaient présents :

**Monsieur DESFLACHES Martial, Maire**

**Messieurs PAGNY Laurent, M. GALODÉ Georges, LOQUÉ Raymond, M. NAUDIN André, Mme LELONG Nadine, Adjointes au Maire,**

**Mesdames BOULLEAUX Marie-Laure, GIGAN Chislaine, MBOMA Lorencia, MÉNARD Christiane, PÉRON Emmanuelle, Conseillères Municipales,**

**Messieurs DESMORTREUX David, GALLET Xavier, TROUSSICOT Nicolas, Conseillers Municipaux.**

Pouvoirs : **Monsieur SURIRÉ Olivier à Monsieur PAGNY Laurent**

Absents excusés : **Messieurs CACHELOU Christophe, CURE Thierry, THOREL Fabrice et TRAVERS Jean**

Secrétaire de séance : **Mme LELONG Nadine**

Formant la majorité des membres en exercices

Monsieur Le Maire ouvre la séance, demande si des observations sont à faire concernant le précédent compte-rendu et donne lecture de l'ordre du jour du Conseil Municipal.

### **I – JEUNESSE**

#### **Contrat d'Animation FRANCAS**

Lors des précédents Conseils, il avait été décidé de renouveler avec les FRANCAS le contrat « Animation Jeunesse » avec Mademoiselle Sophie ROBERT comme animatrice.

Monsieur LOQUÉ a présenté les modalités du contrat avec les modifications apportées par rapport à l'an dernier (annualisation du temps de travail, nouveaux horaires d'ouverture du local – accueil plus large des jeunes).

Pour une meilleure coordination avec la préparation du budget, ce contrat renouvelable est proposé avec une extension jusqu'au 30 Avril 2010 avec un coût annuel qui s'élève à 36 667.36 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire le contrat « Animation Jeunesse » avec les FRANCAS et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

### **II – VOIRIE**

#### **Syndicat Routier : attribution de la maîtrise d'œuvre programme de voirie triennale**

Monsieur NAUDIN fait part au Conseil Municipal des résultats de la réunion du Syndicat Routier pour l'attribution de la maîtrise d'œuvre concernant le plan triennal des voiries.

Douze réponses ont été enregistrées évaluant leur mission entre 12 000 € la moins disant et 75 000 € la plus disant. Après étude des dossiers, cinq entreprises semblent raisonnables et correspondent aux attentes du Syndicat, deux seront retenues.

Une nouvelle réunion pour fixer les priorités et chiffrer le programme est prévue jeudi prochain. Les dossiers de subvention (Dotations Globales d'Équipement) doivent être déposés avant le 20 Février 2009.

### **III – SECTEUR ECONOMIQUE**

#### **1) Achat de banderole d'information**

Pour dynamiser le marché du dimanche matin, Monsieur PAGNY soumet au Conseil Municipal l'achat d'une banderole d'information d'environ 4 m de long sur 0.80 m de hauteur à installer sur un site stratégique (éventuellement le rond-point du collège).

Trois devis sont proposés :

- ARTCOM pour un montant de 128 €
- ARTDESIF 10 pour un montant de 231 €
- GRAPHIQUE pour un montant de 185 €

Après discussion, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour l'achat de la banderole la moins chère. Il restera à déterminer la couleur et la durée de l'information. Un courrier sera adressé à la Commune de Saint Martin de Fontenay pour demander l'autorisation d'implanter la banderole.

#### **2) Site Internet : adhésion au co-marquage Service Public**

Monsieur PAGNY informe le Conseil Municipal de la prochaine mise en service du site Internet de May sur Orne avec la particularité de pouvoir exécuter des démarches administratives en ligne par l'adhésion au co-marquage Service Public. La mise en place de ce système interactif avec raccourci sur le site de May sur Orne ainsi que les frais de dossier s'élèvent à 344 € avec une redevance annuelle.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

### **IV – SYNDICATS**

#### **Syndicat d'Eau : compte-rendu de la réunion du 2 Décembre 2008**

Monsieur NAUDIN présente au Conseil Municipal le compte-rendu de la dernière réunion du syndicat d'eau.

Les travaux de renforcement du réseau d'alimentation de Tilly la Campagne et Bourguébus s'élèvent à 160000 € répartis à hauteur de 23% pour le SIAEP May/Fontenay et 77% pour le SIAEP Ifs/Bourguébus.

Pour les travaux de modification des canalisations en plomb, le marché concernant la maîtrise d'œuvre de ces travaux sera prochainement dépouillé. Sur la Commune de May sur Orne, une centaine de branchements en plomb restent encore à changer.

### **V – INTERCOMMUNALITÉ**

#### **Prise de position de principe sur le périmètre**

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal des propos échangés lors de la dernière réunion entre les Maires des six Communes concernées par la mise en place d'une Communauté de Communes (Clinchamps sur Orne, Fontenay Le Marmion, Laize la Ville, May sur Orne, Saint André sur Orne et Saint Martin de Fontenay).

L'intercommunalité étant une nécessité, il nous appartient de faire un choix sur la nature de la coopération intercommunale que nous souhaitons.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous :

- ne rien faire et attendre une décision du Préfet
- rattachement à un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) limitrophe
- intégrer volontairement une des Communautés de Communes voisines (Evrecy ou Plaine Sud, Cingal ou Caen La mer) selon les choix de nos voisins
- attendre que les Communes voisines prennent une décision
- créer une intercommunalité à 6

Cette dernière solution est pré-acceptée par quatre des six Communes ; Saint André sur Orne préférant prendre un temps de réflexion.

Après discussion, le Conseil Municipal prend position et décide à l'unanimité de travailler à la création d'une CDC sur le périmètre actuel des six Communes.

## **VI – QUESTIONS DIVERSES**

### **Honorariat Monsieur DERBIAS**

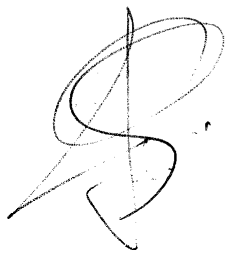
Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur DERBIAS Daniel a émis le souhait de recevoir l'honorariat en reconnaissance de ses vingt-cinq années de dévouement à la Commune en tant qu' élu.

Compte tenu de l'état de santé de Monsieur DERBIAS, Monsieur DESFLACHES propose d'effectuer la démarche. Le Conseil Municipal soutient à l'unanimité cette demande et autorise Monsieur Le Maire à faire les actes nécessaires.

### **Rachat de concession**

Suite à un courrier présenté par Madame BOBINEAU, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité pour racheter la concession n°600 au prix d'achat de l'époque soit 91.32 €.

*Le Maire,*



*Séance levée à 19 h 45.*